



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DES PÊCHES AU BÉNIN : TRONÇON COTONOU-ADOUNKO

Date D'approbation :

29/03/2012

Département :

Littoral

Commune :

Cotonou

Type :

Infrastrucure de transport

Montant :

12 Milliard

1. OBJET ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objet l'aménagement de la route des pêches au Bénin : tronçon Cotonou-Adounko sur une longueur totale de 12,55 km comportant une chaussée pavée de 2x2 voies de 7 m sur une longueur de 1,875 km et une chaussée de 2x2 voies de 7 m revêtue en béton bitumineux sur 10,672 km. L'objectif global du projet est de contribuer au développement économique et social de la région de l'Atlantique/Littoral et à la promotion du tourisme.

Les objectifs spécifiques qui en découlent sont les suivants : i) améliorer le cadre de l'aménagement du littoral du Bénin qui est riche en potentialités touristiques en vue de créer un cadre d'opportunités pour les investissements privés et de booster la croissance économique ; ii) participer à la mise en place des infrastructures de base et à la viabilisation de cet espace ; iii) améliorer et uniformiser le niveau de service et iv) participer au développement socio-économique des zones traversées par le projet et de faire bénéficier de ces bienfaits aux zones riveraines et environnantes.

2. JUSTIFICATION

Le projet se justifie essentiellement par les considérations suivantes : i) l'état de la route existante et ii) le développement de la zone touristique dénommée route des pêches.

3. COÛT ET FINANCEMENT

coût total hors taxes du projet établi aux conditions économiques de mars 2012 s'élève à 13 577 M FCFA et est financé comme suit :

COMPOSANTES	MONTANT (M FCFA)
BOAD	12 000

BANQUES LOCALES

1 577

TOTAL

13 577